



Rupture conventionnelle et négociation des indemnités

Par **mcass**, le **15/01/2013** à **09:01**

Bonjour,
je vais avoir un rdv avec mon employeur pour négocier mon départ.
J'aimerais connaître en terme de chiffre qu'ai je droit de demander pour une rupture conventionnelle?
Je suis dans la société depuis Avril 2009, soit 3 ans et 9 mois d'ancienneté.
La convention collective est commerce de gros bonneterie, lingerie.
Combien ai je droit en cas de licenciement?
On m'a dit que le montant que l'on me proposerait ne devait pas en être inférieur?

Merci par avance de votre réponse.
Cdt, McAss